

Conditions générales de vente (Version du 19/07/2026)

Article 1 : Application des conditions générales de vente

Tout contrat signé avec Etude Généalogique Ladet représenté par M. Jérôme Ladet, domicilié 396 chemin de la Françoise, 26110 MIRABEL-AUX-BARONNIES, est soumis aux présentes conditions générales de vente.

Siret n° : 83435278300049

Article 2 : Objet du contrat

Le généalogiste est tenu à une obligation de moyens et non de résultats, en conséquence, Etude Généalogique Ladet s'engage à réaliser une recherche la plus complète possible, en fonction des documents d'archives disponibles soit qu'elles sont communicables sur internet, ou en dépôt dans les archives départementales ou communales et ce, dans le respect des textes de loi.

Etude Généalogique Ladet mettra tout en œuvre pour obtenir les résultats escomptés et ses honoraires seront entièrement dus en cas de succès ou d'échec (temps de recherche + frais).

Dans le cadre d'une recherche généalogique, Etude Généalogique Ladet s'engage à rechercher tout document d'archives attestant de la filiation de l'individu, en priorité les actes paroissiaux et d'état civil de chaque ancêtre de ladite généalogie.

Le résultat de ses recherches fera l'objet d'un rapport détaillé incluant la reproduction des documents retrouvés : photos, photocopies, impression relevant d'un site sur internet, mais faisant état également des documents consultés et des documents lacunaires éventuels. Les documents fiables relatifs à la désignation du contrat que lui aura remis le client seront le point de départ de sa mission.

Etude Généalogique Ladet s'engage à adresser l'ensemble des documents trouvés à son client, dès réception du paiement du solde de la facture afférente à ces recherches, sous réserve du respect des lois françaises en matière de communication des archives. Etude Généalogique Ladet ne peut notamment pas transmettre l'intégralité des actes d'état civil de naissance et de mariage de moins de 75 ans, sauf aux ascendants ou descendants des personnes concernées par ces actes. En l'absence de preuve d'un tel lien de parenté, Etude Généalogique Ladet ne pourra transmettre à son client que des extraits non filiatifs de ces actes.

Etude Généalogique Ladet est tenu au respect des dispositions de l'article 9 du Code Civil relatif au respect de la vie privée.

Article 3 : Délais de réalisation

Le délai de réalisation fixé au présent contrat est susceptible d'être révisé selon les fermetures exceptionnelles et aléatoires des dépôts d'archives ; les difficultés rencontrées au cours des recherches ; pour cause de maladie ou d'accident du généalogiste, et plus généralement à l'occasion de tout autre cas de force majeure et fortuit.

Article 4 : Prix et conditions de paiement

Le montant de ce contrat pourra être révisé à la baisse en cas d'archives lacunaires, à proportion des recherches non réalisables. Tous les autres frais supplémentaires engendrés par la prestation resteront à la charge du généalogiste, sauf accord préalable et écrit du client.

Un acompte de 30% au minimum doit être versé à la signature du contrat par le client ou la totalité si la somme est inférieure à 220 € (deux cent vingt euros), soit par chèque libellé à l'ordre de Etude Généalogique Ladet, ou par virement postal à réception de la facture. Le solde sera versé à la livraison dans les mêmes dispositions. Tout retard de paiement fait courir, de plein droit, des intérêts à taux égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal (loi n°92-1442 du 31-12-1992). Le prix des prestations de Etude Généalogique Ladet ne sont pas soumis à la TVA (art. 293B du Code Général des Impôts).

Article 5 : Modification du contrat

Le présent contrat peut être modifié à tout moment, sur demande de l'une des parties, avec un préavis de trente jours. En cas d'accord, la modification deviendra effective dès la signature par les deux parties d'un avenant au présent contrat.

Article 6 : Propriété des résultats

Etude Généalogique Ladet jouit d'une propriété morale "perpétuelle, inaliénable et imprescriptible" sur le dossier généalogique qu'il fournit à son client, non sur les documents d'archives qui constituent le dossier.

Le client s'engage à ne pas utiliser les résultats in-extenso de ces recherches à des fins frauduleuses ou nuisibles. Il prendra conseil auprès de Etude Généalogique Ladet avant tout autre usage que l'usage privé.

Article 7 : Confidentialité

Etude Généalogique Ladet est tenu au secret professionnel. Le généalogiste s'engage en particulier à respecter les textes de loi protégeant la vie privée des individus. Les parties s'engagent à ne pas communiquer, dans le cadre du présent contrat, d'information à caractère confidentiel sur un tiers et à agir de bon droit en toute occasion.

Article 8 : Durée du contrat

Le contrat prend effet dès réception du devis portant la signature du client précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour accord » ainsi que du règlement ou acompte comme stipulé à l'article 4. Le contrat restera en vigueur jusqu'à complète réalisation de son objet.

Article 9 : Obligations du client

Le client s'engage :

- à communiquer au généalogiste un élément de départ fiable lui permettant de débiter ses recherches,
- à accuser réception de la prestation
- et à en régler l'intégralité au montant fixé au présent contrat dès réception de la note d'honoraires.

Article 10 : Force majeure

La responsabilité de la société Etude Généalogique Ladet ne pourra pas être mise en cause si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Article 11 : Litige

Article 11.1 : Médiation

Conformément à l'article L.133-4 du Code de la Consommation, le client peut, en cas de contestation, recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends prévus par les articles 1528 à 1546 du Code de Procédure Civile.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, un dispositif de médiation de la consommation a été mise en place. L'entité de médiation retenue est Médiation Consommation Développement. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site <https://www.medconsodev.eu> ou bien par voie postale en écrivant à :

Médiation Consommation Développement / MEDCONSODEV

Centre d'affaires stéphanois SAS

Immeuble l'Horizon – Esplanade de France

3 rue J. Constant Milleret

42000 SAINT-ETIENNE

Article 11.2 Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, les parties attribuent une compétence exclusive aux juridictions du département de la Drôme.

Article 12 : Droit de rétractation

En cas de vente à distance, le Client ayant la qualité de consommateur dispose conformément aux dispositions de l'article L.221-18 du Code de la consommation, d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services ou à compter de la réception de(s) produit(s) pour les contrats de vente, pour notifier à l'Etude Généalogique Ladet sa volonté d'exercer son droit de rétractation. Pour le calcul du délai, si celui-ci expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable. Quelle que soit la forme choisie pour se rétracter, il appartient au client de prouver qu'il a exercé son droit dans le délai légal.

Conformément aux dispositions de l'article L.221-28 du Code de commerce, le droit de rétractation ne peut être exercé notamment pour les contrats :

- « De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ». En validant une commande de Prestations dont l'exécution est prévue avant la fin du délai de rétractation, le Consommateur renonce expressément à exercer son droit de rétractation.

-« de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ».

Article 12.1 : Modalité d'exercice du droit de rétractation

Dans les quatorze (14) jours suivant la conclusion du contrat pour les Prestations ou de la réception du Produit pour les ventes, le Client peut demander soit l'échange, soit le remboursement de sa commande pour le(s) Prestations et/ou Produit(s) concerné(s). Le Client exerce son droit de rétractation, au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté, par exemple en renvoyant le formulaire de rétractation fourni en dernière page de ces Conditions Générales de Vente par l'Etude Généalogique Ladet, par courriel à l'adresse etudegenealogiqueladet@gmail.com, ou par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse indiquée à l'article 1, en précisant le numéro de commande et le(s) Prestations et/ou Produit(s) concerné(s). Le Client ne pourra en aucun cas exercer son droit de rétractation par simple renvoi direct du Produit concerné.

Article 12.2 Modalités de retour des Produits

A compter de l'exercice du droit de rétractation, le Client dispose d'un délai maximum de quatorze (14) jours supplémentaire pour retourner, à ses frais, le(s) Produit(s) concerné(s) qui devra(vent) être renvoyé(s) dans son(leur) état d'origine (y compris emballage d'origine, accessoires, tout élément relatif à la commande etc.). Le retour des Produits devra être impérativement accompagné du bon de retour dûment complété, notamment avec le numéro de retour fourni par l'Etude Généalogique Ladet. Les frais et les risques liés au retour des Produits sont à la charge du Client. Tout Produit retourné devra être envoyé à l'adresse indiquée à l'article 1. Le Client devra conserver toute preuve de ce retour permettant de donner date certaine.

Article 12.3. Remboursement

Si l'ensemble des conditions ci-dessus sont remplies, l'Etude Généalogique Ladet procédera au remboursement du Client de l'ensemble des sommes engagées à l'occasion de la commande du(des) Prestations et/ou Produit(s) concerné(s) (le remboursement des frais de livraison est limité au montant du mode de livraison le moins coûteux proposé par l'Etude Généalogique Ladet) à l'exception des frais de retour engagés par le Client **et le cas échéant, du montant correspondant aux Prestations déjà fournies jusqu'à la communication de la décision de se rétracter**. Ce remboursement sera effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé lors de la transaction initiale, dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la date de l'exercice du droit de rétractation. L'Etude Généalogique Ladet peut différer le remboursement jusqu'au jour où elle réceptionne les Produits retournés ou jusqu'à ce que le Client fournit une preuve d'expédition des Produits concernés, la date retenue étant celle du premier de ces événements.

ANNULATION DE COMMANDE

(Code de la Consommation, article L. 121-17 à L.121-1-2)

Conditions :

- Compléter et signer ce formulaire
- L'envoyer par lettre recommandée AR à l'adresse suivante : 396 chemin de la Françonne, 26110 MIRABEL-AUX-BARONNIES ou par email à contact@ladet-genealogie.com
- L'expédier au plus tard le quatorzième jour à partir du jour de signature du contrat ou, si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le premier jour ouvrable suivant

Je soussigné, déclare annuler la commande ci-après :

Nature du service commandé : _____

Date de la commande : _____

Nom du client : _____

Adresse du client : _____

Date :

Signature du client :